

CF CRIMPHANDY/ACCU - Module accu



1212518

<https://www.phoenixcontact.com/fr/produits/1212518>

Veuillez tenir compte du fait que les données affichées dans ce document PDF proviennent de notre catalogue en ligne. Vous trouverez les données complètes dans la documentation utilisateur. Nos conditions générales d'utilisation des téléchargements sont applicables.

Batterie de recharge pour CRIMPHANDY..., Li-ion 7,4 V, 0,8 Ah



Avantages

- Batterie de recharge pour CRIMPHANDY

Données commerciales

Référence	1212518
Conditionnement	1 Unité(s)
Commande minimum	1 Unité(s)
Clé de vente	BH323Y
Product key	BH323Y
GTIN	4046356589505
Poids par pièce (emballage compris)	53,2 g
Poids par pièce (hors emballage)	53,2 g
Numéro du tarif douanier	85076000
Pays d'origine	CN

CF CRIMPHANDY/ACCU - Module accu



1212518

<https://www.phoenixcontact.com/fr/produits/1212518>

Caractéristiques techniques

Propriétés du produit

Type de produit	Module accu
Tension des batteries	7,4 V
Temps de charge accu	60 min

Propriétés électriques

Batterie

Temps de charge accu	60,00 min
Tension des batteries	7,40 V
Capacité de l'accu	0,80 Ah

Indications sur les matériaux

Couleur	noir (RAL 9005)
---------	-----------------

CF CRIMPHANDY/ACCU - Module accu



1212518

<https://www.phoenixcontact.com/fr/produits/1212518>

Classifications

ECLASS

ECLASS-13.0	21052902
ECLASS-15.0	21052902

ETIM

ETIM 10.0	EC001199
-----------	----------

UNSPSC

UNSPSC 21.0	26111700
-------------	----------

Conformité environnementale

EU RoHS

Conforme aux exigences de la directive RoHS	Non applicable, pas d'équipement électrique et électronique
---	---

China RoHS

Environment friendly use period (EFUP)	EFUP-5
	Vous trouverez un tableau de déclaration conformément à IACPEIP (China RoHS) concernant les produits dans la zone de téléchargement du produit correspondant sous « Déclaration du fabricant ». Pour tous les produits avec EFUP-E, aucun tableau de déclaration conformément à IACPEIP (China RoHS) n'est établi car cela n'est pas nécessaire.

EU REACH SVHC

Indication de substance soumise à autorisation REACH (n° CAS)	Aucune substance n'a un taux pondéral supérieur à 0,1 %
---	---

EF3.1 Changement climatique

CO ₂ e kg	7,173 kg CO ₂ e
----------------------	----------------------------